NORTEK
GLOBAL HVAC

Gaz Industrie

Gaz Industrie prêt pour ErP

“L’importance de la directive Écoconception ne peut pas être minimisée”.

prêt pour ErP

Introduction

Au 1er janvier 2018 débutera une phase importante de la directive européenne 2015/1188. Cette directive, dite Écoconception ou «Ecodesign», a de sérieuses conséquences pour les fabricants, les distributeurs et les installateurs du secteur chauffage.

«L'importance de la directive Écoconception ne peut pas être minimisée », déclare Wim Ros, un des directeurs commerciaux chez Nortek. « La directive introduit des normes sévères concernant les produits liés à l'énergie. Les produits qui ne répondent pas à ces exigences ne pourront plus être vendus à partir de 2018. Tous les produits concernés doivent être conformes aux Lots 20 ou 21 et en plus aux exigences d'efficacité pour les moteurs. Les normes s'appliquent tant aux installations nouvelles qu'au remplacements de systèmes existants. En d'autres termes, un sérieux impact qui ne doit pas être ignoré. »

Les produits Gaz Industrie de Nortek Global HVAC, tombent également sous le coup de cette nouvelle directive. C'est pourquoi Nortek a rédigé cette fiche d'information faisant la synthèse des nouvelles exigences, des produits concernés, des conséquences et des délais de la directive. Vous y trouverez également un aperçu des produits Gaz Industrie satisfaisant aux nouvelles normes.

« Depuis l'annonce de la directive, Nortek s'est efforcé de présenter à ses clients des systèmes de chauffage et de climatisation qui non seulement répondent à la directive, mais qui limitent aussi, autant que possible, les frais et les inconvénients pour le client », affirme Wim. « En outre, nos experts se tiennent à la disposition des distributeurs, installateurs et clients, pour les assister de leurs conseils concernant la directive. »

Qu'est-ce que la Directive ErP ?

La réglementation Écoconception 2015/1188 et la directive d'application 2009/125/CE représentent la politique de l'UE visant à améliorer les économies d'énergie et autres critères de performance environnementale des produits liés à l'énergie (Energy-related Products ou ErP).

La directive Écoconception resserre les spécifications énergétiques que les appareils doivent respecter, et élimine les appareils non performants. Elle fait partie des objectifs de l'UE pour 2020, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% et la consommation d'énergie également de 20%. Plus précisément, l'objectif de la directive est d'économiser plus de 4,1 milliards de Gj d'énergie et 233 millions de tonnes d'émissions de CO_2 d'ici 2025.

Comment cela affectera-t-il les professionels de la construction et de l'installation?

/ Divisée en familles de produits ou 'lots', la réglementation définit un minimum d'efficacité énergétique et de valeurs environnementales pour différentes techniques de chauffage possédant un potentiel significatif d'économies d'énergie.
/ Tout produit ne satisfaisant pas à ces exigences ne pourra être ni commercialisé ni vendu au sein de l'UE.
/ Les nouvelles normes s'appliquent aux installations nouvelles et au remplacement des produits existants.

Quels sont les produits couverts ?

Lot 20: radiant

/ chauffages au gaz à tubes radiants
/ chauffages au gaz à panneau lumineux

Lot 21: air chaud

/ chauffages à air chaud utilisant des combustibles gazeux ou liquides
/ centrales de traitement d'air (CTA)
/ batteries de chauffage et de refroidissement ayant le confort humain comme objectif de chauffage principal
/ non couverts par ce lot : rideaux d'air

Lot 6: ventilation

/ inclut tout appareil fonctionnant totalement ou partiellement à base d'air frais
/ centrales de ventilation résidentielles (RVU) (débit d'air < 250 m³/h)
/ centrales de ventilation non-résidentielles (NRVU) (débit d'air > 1000 m³/h)
-groupes de ventilation unidirectionnelle (ventilateur simple)
-groupes de ventilation bidirectionnelle (deux ventilateurs ou plus)
/ Non couverts par ce lot :
-groupes de ventilation d'une puissance électrique inférieure à 30 W, par flux d'air ou ventilateurs axiaux ou centrifuges, uniquement équipés d'une enveloppe.
-groupes de ventilation spécifiquement conçus pour fonctionner en cas d'urgence ; groupes utilisés dans une ambiance potentiellement explosive ; et groupes conçus pour déplacer de l'air à des températures extrêmes (supérieures à 100°C ou inférieures à -40°C).
-CTA assurant le chauffage et le refroidissement et fonctionnant à 100% d'air recyclé. Ils relèvent du Lot 21.

Produits couverts par Lot 6: ventilation

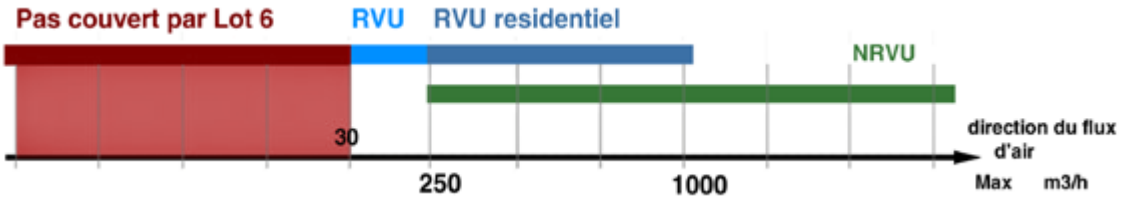

Explication des exigences ErP

Lot 20: radiant

- Efficacité énergétique saisonnière minimale, associant l'efficacité radiante, l'efficacité thermique et la consommation d'énergie électrique, de 74%.
- Émissions de NO_x ne dépassant pas 200 mg/kWh absorbé, sur la base du pouvoir calorifique supérieur.

Lot 21: air chaud

- Efficacité énergétique saisonnière minimale de 72% (calculée sur la base de l'augmentation de température du flux d'air, de l'efficacité thermique et de la consommation d'énergie électrique).
- Émissions de NO_x inférieures à 100 mg/kWh absorbé.

Lot 6: ventilation

- Les groupes devront respecter les niveaux de puissance spécifique interne du ventilateur (SFP) et utiliser des ventilateurs haut rendement, dont la vitesse pourra être contrôlée.
- Les groupes bidirectionnels devront être équipés d'un système de récupération de chaleur à haut rendement – échangeur à plaques ou roue thermique. Les performances de récupération de chaleur devront être au minimum de 67% en 2016 et de 73% en 2018.
- La mise en œuvre de la puissance spécifique interne du ventilateur (SFP) conduira, dans la plupart des cas à une augmentation de la taille physique des CTA.

Délais d'entrée en vigueur

Lot 20: radiant

1/1/2018

Lot 21: air chaud

Niveau 1:

- Efficacité énergétique saisonnière minimale de 72% : 1/1/2018
- Niveaux maximums de NO_x <= 100 mg/kWh absorbé : 1/9/2018

Niveau 2:

- Efficacité énergétique saisonnière minimale de 78% : 2021
- Émission maximale de NO_x <=70 mg/kWh absorbé : 2021

Lot 6: ventilation

En vigueur depuis le 1/1/2016. Plus sévère le 1/1/2018.

Documentation

Les chauffages radiants au gaz et certains autres appareils de chauffage commercialisés sont exclus de l'étiquetage énergétique obligatoire selon la Réglementation 2015/1186, car étant directement gérés et achetés par des professionnels de CVC.

Toutefois, les documents relatifs au produit ainsi que les sites Web du fabricant, doivent mentionner l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de NO_x de chaque produit ou système.

Gamme de produits prête pour ErP

Nortek Global HVAC (FRANCE) propose avec sa marque Gaz Industrie déjà une vaste gamme de produits qui vont au-delà des exigences minimales imposées par la Directive, tout en rendant minimaux l'impact financier et les inconvénients pour le client final.

La gamme contient des tubes radiants, des aérothermes et des centrales de traitement d'air qui conforment déjà aux normes ErP. Contactez-nous pour plus d'infos.

radiants sombres à haut rendement

aérothermes

centrales de traitement d'air

Nortek Global HVAC (FRANCE) S.A.S.
Z.I. de Rosarge
230, rue de la Dombes
LES ECHETS
01706 MIRIBEL Cedex (Lyon)
FRANCE

Tél: +33(0)4 72 26 50 50
Fax: +33(0)4 72 26 50 40
Site web: www.gazindustrie.fr

Nortek Global HVAC is a registered trademark of Nortek Global HVAC Limited.
Because of continuous product innovation,
Nortek Global HVAC reserves the right to change product specification without due notice.

Nortek Global HVAC, Europe is a leading manufacturer of total, integrated heating, ventilation and cooling solutions within a diverse range of industrial market sectors. Committed to designing, developing and delivering innovative, energy efficient and effective product and system solutions, Nortek provides lasting results for our customers and the environments in which we live and work. With manufacturing facilities in the UK, Belgium and France, over 95 years of experience and a market presence throughout the UK and continental Europe, Nortek is the expert HVAC company customers can trust! Our extended brand family includes Gaz Industrie®, Reznor®, AmbiRad®, Airbloc®, NordairNiche®, Benson®, Vapac® and ServerCool® creating genuine value in the HVAC market place.